

### Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- dont le remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale dépend des performances de l'indice EuroStoxx Banks (Price)

- dont le paiement de la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des performances de l'indice EuroStoxx Banks (Price)

- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)

- sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

### Mais:

- avec perte de capital considérable possible

- d'une durée fixe de 8 ans 1 mois et 2 jours

- sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable

- pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

## Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

### Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028».

Le fonds investit dans un produit dérivé émis par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de ce produit dérivé.

Cette assurance placement (Branche 23) a une **durée fixe de 8 ans 1 mois et 2 jours** et court jusqu'au 10-10-2028.

### Objectif d'investissement

Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice EuroStoxx Banks (Price) est supérieure ou égale à la valeur initiale, l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser la prime nette investie majorée d'une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice EuroStoxx Banks (Price), avec une plus-value minimum de 25%, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique «Risques» à la dernière page de cette fiche produit.

Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice sous-jacent est inférieure à sa valeur initiale, il sera de rembourser 125% du rapport entre la valeur finale et la valeur initiale de l'indice, avec éventuellement une perte de capital. En cas de forte baisse de l'indice sous-jacent, une part importante de la prime nette investie pourrait être perdue.

### Description de l'indice EuroStoxx Banks (Price)

L'indice Euro Stoxx Banks (Price) est actuellement composé de 24 actions européennes dont les principaux revenus découlent d'activités bancaires. Vous trouverez en page 5 les entreprises reprises dans cet indice.

Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice sur <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX7E>.

### Infos économiques

L'épidémie de Covid-19 semble perdre de son élan en Europe. Les mesures de confinement sont progressivement assouplies. Il ne reste plus qu'à attendre et à espérer qu'il n'y aura pas de deuxième vague d'infection. Les gouvernements nationaux et la Banque centrale européenne ont agi avec détermination pour limiter autant que possible le choc économique. L'UE travaille également sur un plan de relance, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que tous les États membres ne soient sur la même longueur d'onde. Selon Belfius Research, l'économie de la zone euro devrait se contracter de 10,9% en 2020. En 2021, l'économie devrait rebondir à +8,1%. La durée de la crise et son ampleur sont imprévisibles.

Source: Belfius Banque – Stratégie d'investissement – juillet 2020

Les informations susmentionnées sont un instantané et peuvent faire l'objet de modifications.

# Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet – août 2020

## Calcul de la plus-value potentielle et du remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale

À l'échéance finale (10-10-2028), deux scénarios sont possibles:

**Valeur finale de l'indice** (cours de clôture de l'indice 10 jours bancaires ouvrables avant l'échéance finale) **par rapport à la valeur initiale** (cours de clôture de l'indice au 15-09-2020).

### ■ Valeur finale plus grande ou égale à la valeur initiale

Niveau de remboursement à l'échéance finale <sup>1</sup>	(valeur finale/valeur initiale) x 100% de la prime nette investie avec un minimum de 125%
--	---

### ■ Valeur finale inférieure à la valeur initiale

Niveau de remboursement à l'échéance finale <sup>1</sup>	(valeur finale/valeur initiale) x 125% de la prime nette investie
--	---

<sup>1</sup> Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

## Quelques exemples chiffrés<sup>2</sup>

EVOLUTION DE LA VALEUR FINALE DE L'INDICE PAR RAPPORT A SA VALEUR INITIALE	% DE REMBOURSEMENT DE LA PRIME NETTE INVESTIE A L'ECHEANCE FINALE <sup>3</sup>	RENDEMENT ACTUARIEL NET <sup>4</sup>
■ -50%	62,5% (125% de 50%) de la prime nette investie	-5,89%
■ -20%	100% (125% de 80%) de la prime nette investie	-0,25%
■ -10%	112,5% (125% de 90%) de la prime nette investie	1,22%
■ 0%	125% de la prime nette investie	2,55%
■ +10%	125% de la prime nette investie	2,55%
■ +40%	140% de la prime nette investie	4,00%

<sup>2</sup> Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

<sup>3</sup> Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

<sup>4</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (15-09-2020) jusqu'à la date de fin incluse (10-10-2028). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter le [document d'informations clés](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6134KID_FR) (Key Information Document, KID) ([https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6134KID\\_FR](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6134KID_FR)), document dans lequel sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat»).

# Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet – août 2020

Evolution de l'indice EuroStoxx Banks (Price) sur 8 ans - Niveau de clôture au 06-07-2020: 67



Source: Thomson Reuters Datastream – Les performances passées ne présument en rien des performances futures

# Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet – août 2020

## SOUSCRIPTION

<b>Période de souscription</b>	Du 15-07-2020 au 01-09-2020 inclus (sauf clôture anticipée).
<b>Date de paiement</b>	Prélèvement le 07-09-2020. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effet.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

<b>Type de produit</b>	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).
<b>Compagnie d'assurances</b>	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° de code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.
<b>Agent d'assurances</b>	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.
<b>Émetteur du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA
<b>Garant du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective négative). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur <a href="https://belfius.be/notationdecredit">belfius.be/notationdecredit</a> . Les avis de ratings sont à consulter sur <a href="https://belfius.be/ratings">belfius.be/ratings</a>
<b>Durée du contrat</b>	8 ans 1 mois et 2 jours, du 08-09-2020 au 10-10-2028
<b>Stratégie d'investissement</b>	Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice EuroStoxx Banks (Price) est supérieure ou égale à la valeur initiale, l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser la prime nette investie majorée d'une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice EuroStoxx Banks (Price), avec une plus-value minimum de 25%. Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice sous-jacent est inférieure à sa valeur initiale, il sera de rembourser 125% du rapport entre la valeur finale et la valeur initiale de l'indice, avec éventuellement une perte de capital.
<b>Valeur initiale et finale de l'indice EuroStoxx Banks (Price)</b>	Valeur initiale: cours de clôture le 15-09-2020. Valeur finale: cours de clôture de l'indice 10 jours bancaires ouvrables avant l'échéance finale. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur <a href="https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX7E">https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX7E</a>
<b>Montant de la souscription</b>	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds «Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028» et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site <a href="https://belfius.be">belfius.be</a> .
<b>Remboursement du capital</b>	A l'échéance finale du contrat, le remboursement des primes nettes payées (versements nets – rachats) dépend des prestations de l'indice EuroStoxx Banks (Price) Index avec perte de capital considérable possible.
<b>Remboursement en cas de décès de l'assuré</b>	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du décès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.

## COÛTS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

### Coûts liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

<b>Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne</b>	Aucuns frais
<b>Rachat avant l'échéance finale</b>	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' plus loin dans la fiche produit.
<b>Remboursement du capital à l'échéance finale</b>	Aucuns frais

### Coûts liés au produit dérivé sous-jacent et inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Frais uniques</b>	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,52% de la valeur nominale du montant souscrit.
<b>Frais récurrents</b>	1,14% par an ou 9,22% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).

# Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet – août 2020

Composition de l'indice Euro  
Stoxx Banks (Price) au 07-07-  
2020

Company	Supersector	Country
ABN AMRO BANK	Banks	NL
BANCO BPM	Banks	IT
BANK OF IRELAND GROUP	Banks	IE
BANKINTER	Banks	ES
BAWA GROUP AG	Banks	AT
BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	Banks	ES
BCO SABADELL	Banks	ES
BCO SANTANDER	Banks	ES
BNP PARIBAS	Banks	FR
CAIXABANK	Banks	ES
COMMERZBANK	Banks	DE
CREDIT AGRICOLE	Banks	FR
DEUTSCHE BANK	Banks	DE
ERSTE GROUP BANK	Banks	AT
FINECOBANK	Banks	IT
GRP SOCIETE GENERALE	Banks	FR
ING GRP	Banks	NL
INTESA SANPAOLO	Banks	IT
KBC GRP	Banks	BE
MEDIOBANCA	Banks	IT
NATIXIS	Banks	FR
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	Banks	AT
UBI BCA	Banks	IT
UNICREDIT	Banks	IT

Source: <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX7E>

# Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet – août 2020

<b>PROTECTION DES DÉPÔTS</b>	Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.
<b>FISCALITÉ</b>	<p>Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Précompte mobilier:</b><ul style="list-style-type: none"><li>- les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier</li><li>- en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).</li></ul></li><li>■ <b>Taxe d'assurance:</b> une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.</li><li>■ <b>Droits de succession / impôt de succession:</b> les dispositions légales et réglementaires belges sont applicables.</li></ul> <p>Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
<b>DOCUMENTATION</b>	<p>Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au «Opti Performer Banks 10-2028» comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Le document d'informations clés (Key Information Document, KID).</b></li><li>■ Le document «Information précontractuelle complémentaire»</li><li>■ Le règlement de gestion</li><li>■ Les conditions générales</li></ul> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a>.</p> <p><b>En ce qui concerne le produit dérivé sous-jacent</b>, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du <a href="#">prospectus de base</a> du 24-09-2019 (le Notes Issuance Programme) sous lequel le produit dérivé sous-jacent est émis, ainsi que le premier supplément du 24-02-2020, le deuxième supplément du 28-04-2020 et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base), approuvés par la FSMA. L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.</p> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement sur <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a>.</p> <p>Les Final Terms en anglais relatifs au produit dérivé sous-jacent sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Opti Performer Banks 10-2028».</p> <p><b>Règlement de gestion:</b> Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.</p>
<b>SERVICE PLAINTES</b>	<p>Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service <b>Gestion des plaintes</b> (N° de colis 7908), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:complaints@belfius.be">complaints@belfius.be</a>.</p> <p>Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, <b>Negotiation</b> (N° de colis 7913), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:negotiation@belfius.be">negotiation@belfius.be</a>.</p> <p>Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'<b>Ombudsman</b> des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (<a href="http://www.ombudsman.as">www.ombudsman.as</a>).</p>

# Belfius Invest Opti Performer Banks 10-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet – août 2020

Vous trouverez de plus amples informations sur [belfius.be/categorieproduits](https://belfius.be/categorieproduits)



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.

## RISQUES

### Description des risques principaux:

investir dans le contrat d'assurance-vie «Opti Performer Banks 10-2028» peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement «Opti Performer Banks 10-2028»:

- un **risque de capital**: A la date finale du contrat, il est possible que la prime nette investie ne soit pas remboursée intégralement, étant donné que le remboursement dépend de l'évolution d'un indice sous-jacent. En cas de diminution significative de l'indice sous-jacent, une partie importante de la prime nette investie peut être perdue.
- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'un produit dérivé dans lequel le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le produit dérivé sous-jacent pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un **risque de liquidité**: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur du produit dérivé sous-jacent composant le fonds «Opti Performer Banks 10-2028». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un **risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché)**: la valeur des unités fluctuera en fonction des paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur du produit dérivé, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements).

*Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Opti Performer Banks 10-2028.*

Conditions valables au 15-07-2020 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements.

Éditeur responsable : Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB – RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

### Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **15-07-2020 au 01-09-2020 inclus** (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site [belfius.be](https://belfius.be).